

REVEL *Dialogue*



ET MAINTENANT



N° 57 - OCTOBRE 2001

Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

Lundi 14 janvier 2002.

Sortie prévue le 1^{er} février

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Cellauro

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon, Denis Pette.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni sauts de lignes.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail

reveldial@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

Sommaire

Édito	2
Le mot du maire	3
Tour d'horizon	4
L'Actualité des Commissions...	5
Vie Associative...	9
Rappel du programme des activités	13
Infos Jeunes...	14
La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...	16
Tribune libre	22
Comptes rendu de conseils municipaux24	
Infos Services	26
Petites Annonces	31

Édito

Vive les rentrées !

Il y a pour beaucoup, la rentrée du boulot, les collègues qui se racontent leurs vacances à la pause café, le chef mal embouché et le sourire de la secrétaire (voire le contraire).

Il y a bien sûr, la rentrée de l'école avant laquelle il faut trop souvent affronter les magasins pour habiller et équiper nos petites têtes blondes.

Il y a toujours la rentrée des associations, la recherche d'un animateur, celle du membre qui manque encore à l'équipe, la mise en place du calendrier des activités.

Il y a pour quelques-uns la rentrée de la mairie, les réunions du conseil, celles des commissions, l'agenda qui se remplit, le conjoint et les enfants qui font déjà la tête.

Il y a malheureusement la rentrée des chauffards sur la route de Revel. Ceux qui vous doublent dans les virages sans visibilité et vous refusent la priorité dans la chicane.

Il y a heureusement la rentrée des fêtes qui se suivent, se déplacent et se télescopent, le foie qui en prend un coup et les courbatures d'avoir trop dansé.

*Courage, elles sont bientôt passées.
Dans quelques semaines, ce sera les vacances, puis...
De nouvelles rentrées.*

Dominique Maillet

Le mot du maire

Après une période d'urbanisation galopante durant les années 70 et 80, Revel compte aujourd'hui 1 170 habitants. L'augmentation de la population s'est accompagnée d'une modification du paysage, avec notamment une importante avancée de la forêt sur les terres agricoles. Cette avancée est due au déclin de l'agriculture de montagne qui entraîne l'abandon progressif de l'entretien de l'espace, traditionnellement effectué par les agriculteurs.

Autre modification importante : le mode de vie des Revelois. Remplaçant les agriculteurs et doubles actifs, ceux que les sociologues appellent les « Rurbains » et qui composent aujourd'hui la majorité de notre population ont organisé leur vie autour du mouvement pendulaire qui les envoie le matin travailler dans la vallée et les fait remonter le soir chez eux. Il est facile pour certains de percevoir les aspects négatifs de cette évolution : multiplication des constructions, modifications profondes de la culture traditionnelle et du style de l'habitat, problèmes d'eau pluviale, flambée des prix du foncier. Cette évolution s'accompagne cependant de changements positifs pour tous : développement d'une culture associative très vive générant une nouvelle forme de solidarité, réouverture de commerces (épicerie, bar), mise en place d'un marché hebdomadaire, arrivée prochaine d'un médecin.

Malgré notre volonté de voir à nouveau s'installer de jeunes agriculteurs, malgré l'existence de projets intéressants (bovins, caprins, ovins), nous nous heurtons aujourd'hui à Revel à un important problème : un blocage au niveau du foncier qui empêche toute nouvelle implantation. J'adresse donc un nouvel appel à tous les propriétaires. Votre position sur cette question sera déterminante quand à la montagne que nous laisserons derrière nous.

Revel ne peut seul, apporter les réponses à ces questions. Ce que je pressentais il y a quelques années se confirme, et paraît même une évidence aujourd'hui, la gestion d'un village comme le nôtre passe par une action accrue de ses représentants hors de nos murs. En effet, les grandes orientations, l'application des politiques régionales, départementales, de pays, de secteur se décident dans une multiplicité d'instances extérieures, dans lesquelles nous devons nous engager. C'est le grand chantier de l'intercommunalité et de la redéfinition des compétences dans chaque structure (état, région, département, communauté, commune). Ces débats seront cruciaux dans les prochains mois. Nous y serons présents, car il y va de l'avenir de Revel et de Belledonne, de leur position stratégique face à la vallée, l'agglomération et un pays en pleine évolution.

Bernard Michon



*Maintenant que ta pierre n'a pas failli
Maintenant que tu as quitté ton nid*

*Nos mains veulent sentir le grain de ta peau
Nos bouteilles attendent le frais de tes eaux*

*Précédée d'un grand vide, de radars, de baignoires
Déjà tu as rempli des pages de notre histoire*

Alors fontaine, Revel te souhaite la bienvenue

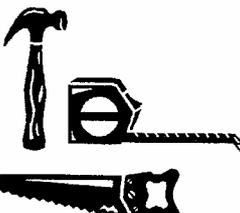
Dominique Maillet

Tour d'horizon

Les vacances d'été n'ont pas été très propices à l'avancement des projets, mais dès la rentrée, ils repartent de plus belle.

<i>Les projets</i>	<i>Ça c'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
Assainissement	Les travaux de la station ont débuté au printemps, le terrassement est terminé, le bâtiment monté, le génie civil est en cours.	La mise en service est toujours prévue pour la fin de l'année 2001. Les maisons déjà connectées au réseau devront alors court-circuiter leur fosse septique et la remplir de sable.
Contrat éducatif Local (CEL)	Après un énorme travail de préparation du dossier, le contrat CEL a finalement été accepté. Une subvention de 50 000 F a été accordée.	L'encadrement de l'animation périscolaire va pouvoir être renforcé ainsi que celui du temps de loisir de la cantine.
La place du village	Le marché a retrouvé son emplacement d'origine. Il bénéficie aujourd'hui de plus d'espace et de confort. Le terrain de boules a une fréquentation prometteuse (voir article).	La finition de la fontaine et surtout son transport sont des tâches ardues mais l'épilogue approche.
Le local technique	Les travaux sont aujourd'hui terminés et les services techniques ont emménagé dans leur nouveau bâtiment.	L'inauguration est prévue pour le courant de l'automne.
Le cabinet médical	Le déménagement des services techniques a permis de démarrer les travaux du local du médecin.	L'ouverture du cabinet aura lieu courant janvier. Le médecin assure cependant des visites à domicile (renseignement en mairie).

MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL
Tél - Fax : 04.76.89.85.28

L'Actualité des Commissions...

SICIOMG

La Chaleur, l'odeur et le bruit.

Mercredi 25 Juillet 12h15, grosse chaleur, le rendez-vous est donné à Domène devant la fontaine. Le fameux « petit camion » arrive. Petit signe, discret, de la main. Je me sens un peu l'intrus, l'inspecteur. « Bonjour ! » - poignées de mains franches - ils sont trois, le chauffeur et deux hommes aux marchepieds pour vider les bacs.

Je monte, c'est parti pour une après-midi. Il fait chaud, très chaud. L'odeur est particulièrement forte dans la cabine. Le camion démarre, la « balade » peut commencer.

Mon repas, léger, du midi est mis à rude épreuve : secousses, tangage, le camion accuse une certaine fatigue...

La tournée commence par nos voisins de Saint-Jean Le vieux. La discussion s'engage rapidement avec Francis, le chauffeur. Il m'explique ses différents problèmes de tournée : l'étroitesse des routes, les demi-tours délicats, les branches basses qui gênent le passage, les voitures pas toujours bien garées.

Peu à peu, je m'habitue au chaos, à la chaleur, au bruit, à l'odeur _ refrain connu_ 13 heures, nous arrivons à Revel par le Mont, Le Soubon, Les Roussets, Freydières, Charrières Neuves. Les hameaux s'égrainent peu à peu. Je découvre d'un nouvel oeil le village, du haut de la cabine du petit camion, un « 5 tonnes ». Marche arrière ici, demi-tour délicat là, une poubelle à droite, trois autres à gauche 2 mètres plus loin... Pourquoi ne pas

les mettre ensemble? Cela ne coûte rien et cela aide...

Le travail est dur, ingrat, des petits gestes tout bêtes de notre part faciliteraient grandement la tâche, en garant un peu mieux notre voiture le mardi et le mercredi par exemple.

Parlons chiffres : « notre » camion a une charge utile de 5 tonnes. Actuellement, avec St Jean, la collecte tourne environ à 4.8 tonnes. Mais il arrive, de plus en plus souvent, que nous arrivions à 5.3, 5.8 tonnes de déchets et cela ne peut qu'augmenter. Il y a donc, ces jours là, descente à Meylan pour vider puis remontée sur Revel afin de terminer la tournée pour 300-800 kilos. Au niveau du « bleu », le recyclé, il y a environ 1.5 tonne par semaine (2 avec le Versoud). Cette tournée pourrait se faire une semaine sur deux. C'est à réfléchir, il y a des problèmes de rythmes à résoudre.

16 heures, nous voilà sur la place, petite « escale » chez Raoul (ouf cela fait du bien) et nous voilà repartis, Le Château, Le Cornet en marche arrière, Le Sauzet et l'on descend sur La Tour.

J'essaye, pas trop longtemps, le marchepied à l'arrière du camion, il faut bien

s'accrocher ! Après La Tour, nous redescendons sur Domène. Je laisse repartir mon « taxi » de l'après-midi et ses hommes pour Meylan.

Cette tournée m'a permis de mieux « apprécier » la tâche. Nous rencontrons certes des difficultés, vous êtes quelques-uns à nous faire part des problèmes de ramassage. Nous devons prochainement rencontrer le S.I.C.I.O.M.G. Cette après-midi passée dans le camion m'a éclairé sur les problèmes de collecte de notre commune :



chemins étroits, dispersion de l'habitat, autonomie du camion.

Quelque soit la qualité du service que nous sommes en droit d'attendre, il ne faut pas oublier que dans le camion, il y a des hommes qui effectuent un travail dur et ingrat; un petit bonjour, un sourire, un signe de la main, cela ne coûte rien et peut faire plaisir (je n'en ai pas beaucoup vu ce jour-là). Ces hommes effectuent un service difficile, indispensable pour notre confort quotidien, qui peut certainement s'améliorer. Nous essayons de trouver des solutions.

Philippe Vincent.

Commission Forêt, Agriculture, pêche, environnement, chemins ruraux.

■ Organisation

Cette commission a été divisée en sous commissions :

- ✓ **Forêt** : Responsable Denis PETTE assisté de Gérard JUGE, Michel CLEVENOT, Jean Pierre LOMBARD.
- ✓ **Agriculture** : responsable : Hélène FANET assistée de Bernard MICHON, Dominique GAVILLON, Philippe VINCENT, Denis PETTE.
- ✓ **Droit d'eau** : Responsable Michel CLEVENOT assisté de Gérard JUGE, Denis PETTE.
- ✓ **Environnement** : Responsable Philippe VINCENT, assisté de Dominique MAILLET, Michel CLEVENOT. Philippe VINCENT s'occupe de du dossier Natura 2000.
- ✓ **Chemins ruraux** : Responsable : Solange BILLARD assisté de Philippe VINCENT, Dominique MAILLET.
- ✓ **Pêche Freydières** (commission mixte) : Responsable Jean Pierre LOMBARD assisté de Denis PETTE, Gérard JUGE, Arlette BOURGEAT (Gélinotte), Isabelle GAUTHE. Nouveau garde pêche : Guy DEVIENNE.

■ Forêt

Suite à l'adoption de la loi sur la forêt (vote à l'unanimité des deux chambres), dont notre député François BROTTES était l'investigateur et le rapporteur, la gestion de nos forêts communales et privées sera nettement

améliorée. Une charte sera établie avec les différents partenaires où tous les aspects de la gestion de la forêt seront définis en tenant compte de l'intérêt de tous les utilisateurs. Une commission extra-municipale va donc voir le jour à l'automne afin de participer à l'élaboration du nouveau plan forestier à 15 ans. Si vous désirez en faire partie, n'hésitez pas à venir nous contacter en mairie – permanence le mardi.

Coupe d'affouage 2001 : 26 candidatures pour 10 lots attribués à des revelois qui doivent être uniquement réservés pour leur consommation personnelle et doivent être impérativement terminés pour fin octobre 2002. Les personnes ayant eu dans les derniers 6 ans, plusieurs lots se sont désistées au profit des nouvelles candidatures. Les personnes s'étant désistées et les personnes n'ayant pas été retenues après le tirage au sort seront prioritaires pour la prochaine coupe.

Bois de chauffage bordure de route 2001 : 10 lots attribués pour 10 demandes faites dans les délais. Ces lots se situent au bout de la route des Fraches, et sont de 3 m³ à 4,50 m³ de bois.

Bois de chauffage pour les personnes âgées : comme chaque année, 15 m³ de bois de chauffage sont distribués à nos anciens du village. Ce sont les services techniques qui coupent et amènent le bois chez ces personnes âgées. C'est le CCAS de Revel qui attribue le bois selon plusieurs critères.

Pour la commission Denis PETTE

■ Agriculture

Être à l'écoute, chercher ensemble des solutions temporaires ou durables pour le maintien de l'activité agricole de Revel, nous semble primordiale.

C'est avec cette volonté que nous travaillons avec Richard BALONDRADE afin d'examiner ensemble les possibilités existantes permettant d'assurer la pérennisation de son exploitation.

Par ailleurs, les travaux de réfection de l'ancienne colonie des Roussets progressent rapidement avec la perspective d'accueillir bientôt la famille BURNET et leur troupeau de chèvres.

Pour ces exploitations, le problème majeur reste le foncier. En effet, la reprise ou le démarrage d'activités agricoles à Revel passeront par une transmission de terre agricole (vente ou location).

La commission est à votre disposition pour toute information complémentaire

Commission vie de village

■ Changement d'animateur

Gérald REVEYRAND nous a quitté pour travailler dans le Nord Isère pour le développement de l'animation socio-culturelle dans une communauté de communes.

Bonne chance à lui dans son nouveau travail.

Line BARRANGER le remplace depuis le 3 septembre mais elle a été embauchée dans le cadre d'un CDD pendant les mois de juin et juillet pour s'occuper du centre de loisirs. Jusqu'aux vacances de Pâques, Line prend contact avec les enfants, les jeunes du village par des réunions, sorties (cinéma, concerts, manifestations sportives). N'hésitez pas à la contacter pour donner vos suggestions au bureau du service animation, 1^{er} étage de la mairie au dessus de la bibliothèque ou par téléphone au 04.76.89.86.00.

L'animatrice est également embauchée pour aider les associations dans leurs activités (montage de dossier, recherches...) et leurs manifestations dans la mesure de son emploi du temps. Les demandes des associations doivent parvenir aux élus responsables.

■ Répartition du travail de la commission

Membres de la commission : MICHON Bernard, HOSTACHE Gérard, PETTE Denis, FANET Hélène, LEROUX Laurence, GIRONA Cindy, GAVILLON Dominique, BILLARD Solange .

Le travail a été réparti comme suit :

- ✓ Relation avec les écoles maternelle et primaire : Hélène FANET
- ✓ Relation avec le syndicat intercommunal du collège de la Moulinière : Hélène FANET ET Denis PETTE.
- ✓ Relation avec le syndicat intercommunale du futur lycée du Moyen Grésivaudan : Solange BILLARD.

- ✓ Service animation : Denis PETTE et tous les membres de la commission.
- ✓ Activités culturelles : Solange BILLARD assistée de Cindy GIRONA, Laurence LEROUX, Gérard HOSTACHE.
- ✓ Formation Emploi Insertion : Mission Locale, CLI (commission locale d'insertion) Laurence LEROUX, Denis PETTE.
- ✓ Festivités municipales et manifestations associatives : Gérard HOSTACHE.
- ✓ Suivi de dossiers : Temps libre (CAF) : Denis PETTE, CEL (Direction départementale Jeunesse et sport) : Hélène FANET.
- ✓ Équipements municipaux (pour l'animation et le sport) : Dominique GAVILLON.

Relation avec les associations :

- ✓ ROC et AFR : Denis PETTE, Hélène FANET assistés de Gérard HOSTACHE et de Dominique GAVILLON.
- ✓ APE : Hélène FANET.
- ✓ Chorale, Syndicat d'Initiative Bibliothèque, les Amis du livre : Solange BILLARD, assistée de Laurence LEROUX, Cindy GIRONA, Gérard HOSTACHE.
- ✓ Comité des fêtes, le Marché : Gérard HOSTACHE, Dominique GAVILLON.
- ✓ Le club du Perlet, L'ADMR : Solange BILLARD, Laurence LEROUX. ACCA : Gérard JUGE.
- ✓ Comité paroissial : Bernard MICHON.
- ✓ Pour une alimentation de qualité : Dominique GAVILLON.

■ École - 2001 rentrée 2002

Jeudi 6 septembre, c'était la rentrée. Portails repeints, remise en état, aménagements intérieurs, cuisinière neuve, optimisation de l'installation électrique des ordinateurs et diverses réparations effectuées par les services techniques (soit 35 journées de 8 heures) pour rendre le quotidien plus facile et répondre aux besoins de la collectivité.

179 enfants étaient présents : 103 en primaire (4 classes) et 76 en maternelle (3 classes).

Chaque classe reçoit de la municipalité une subvention de 2.000 F et 250 F par élève pour les fournitures.

Quatre nouvelles enseignantes faisaient leur première rentrée à Revel ; en maternelle : Isabelle CALVIN remplace

Cécile GROUSSON (G S), en primaire :
Françoise GROS remplace Noël BOUTHE
(CE1 et CE2), Karine FAHY et Michèle
AIXALA (remplaçante de Élisabeth
RAMBAUD absente) remplacent Maritza
FROISSARD (CM1 et CM2). Nous leur
souhaitons une bonne année scolaire.

Nouvelles du CEL (contrat éducatif local)

Le dossier a été retenu. La convention vient d'être signée. Le montant de la subvention accordée est de 50.000 F. Un prochain comité de pilotage se réunira d'ici fin octobre. Remercions la Direction Départementale Jeunesse et Sport pour son effort significatif pour notre commune



Manifestations du printemps et de l'été

Merci à tous les bénévoles associatifs ou non qui permettent de faire vivre notre village : fête de la forêt, C4, fête de l'APE, Vogue, Fête de la musique, expositions culturelles et la fête du sport.

Bilan des actions de cet été

Centre de loisirs

Entre la pêche à Freydières, les sorties à la journée (la terrasse), les stages (tir à l'arc du ROC, le théâtre) ; 56 enfants ont participé

régulièrement aux activités du centre de loisirs. Celui-ci fonctionne en accueil à la ½ journée pour répondre au mieux à l'intérêt de vos enfants. Nous remarquons une augmentation sensible de la fréquentation mais cependant, il nous reste un effort à faire sur une information plus rapide dans le temps afin que vous puissiez organiser au mieux, les loisirs de vos enfants pendant les vacances.

Les camps pour les jeunes

Un camp a été organisé avec la commune de Bernin « Grésivacamp » en Ardèche. 24 enfants au total dont 12 jeunes revelois de 11 à 15 ans ont participé, où tous se sont confrontés aux activités de nature (canoë kayak, escalade). 2 mini camps en Auvergne (moto verte) où 12 jeunes de 15 à 17 ans ont appris à jouer de l'équilibre sur des motos trial.

Job d'été

18 jeunes revelois ont été embauchés par la commune pour aider les services techniques dans les différents travaux durant cet été. Exemple : entretien école, espace vert, aide apportée aux associations pour leurs manifestations, entretien courant (grilles des parkings et devant l'église repeintes) relevé de compteurs.

5 jeunes revelois ont été embauchés pour le centre de loisirs organisé par la commune durant le mois de juillet. Ils ont travaillé entre 4 et 15 jours selon le nombre d'enfants accueillis chaque jour.

Ces jeunes ont suivi une formation BAFA qui est en partie financée par la commune grâce au CCAS et au contrat temps libre de la CAF. Rappelons que 5 jeunes peuvent prétendre à une aide de 1.700 F en sachant qu'un stage coûte environ 3.500F. Cette politique volontariste d'aide permet de pouvoir accueillir de plus en plus d'enfants avec des activités plus variées.

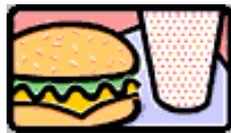
**Pour la commission Vie de village,
Denis PETTE.**

Vie Associative...

Cantine de Revel - Saint Jean le Vieux



OU



Artisanale ou industrielle,
quelle nourriture pour nos enfants ?

La cantine en quelques chiffres :

- 50 à 75 repas par jour, préparés sur place,
- Une cuisinière et une aide cuisinière,
- Trois assistantes pour l'encadrement des enfants,
- Une équipe de parents bénévoles pour assurer la gestion de l'association.

A Revel, nous privilégions les produits de qualité malgré les contraintes de prix imposées par l'encadrement du prix des repas. De nombreuses questions restent cependant ouvertes : Quelle viande servir et en quelle quantité, recours à la nourriture biologique...

Si vous vous sentez concernés par la nourriture servie à vos enfants, **si vous souhaitez voir perdurer ce service** géré par des bénévoles, venez rejoindre le bureau.

Les tâches de gestion assurées par le bureau sont relativement classiques : assurer la facturation, recouvrer les paiements, payer les fournisseurs... Comme pour toutes les associations, ces tâches sont d'autant plus légères qu'elles sont largement partagées.

Actuellement, nous manquons de deux personnes pour le secrétariat et l'encaissement des chèques. Nous souhaitons surtout constituer dès maintenant l'équipe qui prendra la relève l'année prochaine.

Que vous souhaitiez nous rejoindre ou simplement échanger, nous vous convions à l'assemblée générale de la cantine (ARSR)

Le samedi 27 octobre à 9 H 00, Salle Jean Riboud

Pour toute information, contacter :
Elizabeth MAILLET 04 76 89 84 60
ou Jacques FANDRE 04 76 89 85 02.

Association des Parents d'Élèves de Revel et Saint-Jean-le-Vieux

Animation Périscolaire

L'Association des Parents d'élèves de Revel Saint-Jean-Le-Vieux propose une animation périscolaire pour les enfants scolarisés en primaire et en maternelle. Cette activité se déroule dans les locaux de la salle Jean Riboud et ponctuellement à la grange Freydane à Revel.

Les horaires d'ouverture sont les suivants en période scolaire :

**Le matin de 7h30 à 8h30
L'après-midi de 16h30 à 18h15**

Cette animation est encadrée par deux personnes qualifiées qui proposent à vos enfants, en tenant compte de leurs souhaits, des activités diverses : lecture, dessins, pâte à sel, bricolage, jeux de société, jeux de construction, jeux de ballon, découpage, tissage, pliage, repos, etc...

Le tarif est de 2,10 € de l'heure pour les inscriptions régulières et de 2,60 € pour les inscriptions ponctuelles.

Pour les inscriptions pour l'année scolaire 2001-2002, un bulletin sera envoyé à chaque famille dont un enfant est déjà scolarisé. Pour tout renseignement, contacter les personnes responsables, Isabelle Berneron (04-76-89-85-76) ou Christine Eynard (04-76-89-84-90), ou les animateurs aux heures d'ouvertures, ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE à l'entrée de la mairie de Revel.

ROC

Moto Découverte (enduro - promenade)

- ✓ 7 à 77 ans - Printemps / été 2002
- ✓ un stage en Ardèche,
- ✓ un week end sur les pistes du Trièves,
- ✓ Grenoble / Ventimiglia sur les anciennes traces de contrebandiers,
- ✓ une semaine au Maroc à la découverte du désert...



Si cela vous tente, avec ou sans moto (on s'arrangera...!), en famille ou en solo, Manifestez-vous dès maintenant:
Henri-Pierre CHAPUIS - 04 76 89 84 62
Claude PIERRE - 04 76 89 83 49

ACCA

Compte rendu saison 2000

Article 3

Participation des chasseurs à la location du territoire de chasse sur la commune de Revel. Objectif suivant convention signée avec la mairie deux journées de 5 h sur site pour dix chasseurs.

Réalisé : Saison 1999, 41 journées. Saison 2000, 45 journées.

Article 4

Pour l'année 2000, il y a 66 chasseurs dont 5 étrangers à la commune soit moins de 10%. Réalisation de la surface traitée durant la saison 1999/2000 est de 6 hectares sur la

référence de 1997 où 28 chasseurs avaient coupé un hectare et demi contrôlé par le garde de l'ONF.

Pour l'année 2000, il y avait 6 chamois au plan de chasse, celui-ci a été réalisé.

Pour le chevreuil, il y en avait 9 au plan de chasse, la chasse ayant été fermée par l'Assemblée Générale le 07/01/2001 alors que le FDCI nous autorise jusqu'au 31/01/2001 (sangliers, chevreuils, chamois).

D'autre part, il a été prélevé au niveau du petit gibier de montagne non soumis au plan de chasse : 8 marmottes sachant que la chasse n'est autorisée que deux jours dans l'année, 8 lièvres variables, 3 gelinottes, 5 lagopèdes, 5 téttras et 22 sangliers.

Au niveau de l'évolution de la faune, le chamois est en forte hausse, le chevreuil stable, le sanglier en augmentation régulière et pour le reste le petit gibier de montagne est stable.



Malgré plusieurs lâchés de lièvres variables et gris au coût de 1000 F l'unité, il n'y a aucune progression. Ceci est dû à la surfréquentation de la montagne en été et hiver à laquelle il faut ajouter les bêtes tuées par les automobilistes et les chiens en divagation. Le comptage des chamois a été fait en collaboration avec la FDCI, la DDAF et les chasseurs de l'ACCA sur une journée et deux secteurs suivant un parcours précis.

Pour le téttras, il y a eu deux comptages : un réalisé au printemps (comptage au chant) et un autre en août (comptage au chien).

Pour la garderie, le bureau et le conseil d'administration ont autorité pour régler les différents problèmes inhérents à la chasse. Il y a deux réserves en place depuis plusieurs années ayant une surface totale de 700 hectares sachant que la FDCI impose 10% du territoire de chasse soit pour Revel 290 hectares.

Suggestions :

Reculer la barrière de Freydières jusqu'au plat du haut de manière à ne pas stationner devant les maisons et de sortir chiens et fusils devant les habitants.

Prise en charge de l'entretien du pré avant la barrière par les chasseurs (coupe des genêts pour garder la prairie propre).

Interdire le stationnement des voitures à l'entrée de chaque chemin donnant accès au territoire de chasse.

Pose d'une barrière donnant accès au pré (chalet Savin) afin d'éviter l'entassement d'ordures et de bouteilles pouvant blesser les animaux (chiens, gibiers...).

Le Président, M Piantino

L'ACCA au comice agricole

De nombreux visiteurs au Comice Agricole qui s'est déroulé le Dimanche 2 septembre à la Combe de Lancey ont été à la fois intrigués et émerveillés par un stand présentant de magnifiques naturalisations d'animaux et de trophées ainsi que des panneaux décrivant l'éthologie et l'écologie de quelques animaux alpestres.

La création de ce stand est due à une initiative originale des dirigeants de l'ACCA de la Combe de Lancey ; Les chasseurs de la Combe et de Revel se sont mobilisés pour l'animer (bénévolement bien entendu).

Pourquoi un tel stand vous demandez-vous ? Et bien tout simplement parce que la pratique de la chasse est une composante importante de la vie rurale (ce que les nouveaux habitants « les urbains » ont tendance à oublier).

Importante parce que pour beaucoup de ruraux c'est traditionnellement le seul loisir.

Important aussi parce que pour certaines familles dont les enfants sont dispersés aux quatre coins de France et de Navarre, c'est l'occasion d'un regroupement, le congé annuel étant pris « pour faire l'ouverture » en famille.

Et puis, les chasseurs en ont assez de faire le dos rond sous les avalanches de coup bas portés par des politiques démagogues.

Alors ces chasseurs du balcon de Belledonne ont décidé, sans provocation, de montrer au grand jour, qu'ils sont aussi respectueux de la nature que n'importe quel autre usager et qu'ils sont aussi sensibles que n'importe qui.

C'est pourquoi, pendant une bien courte journée, nous avons répondu à vos questions portant sur l'organisation de notre activité, sur les règlements, sur les différentes pratiques, sur les aspects techniques, sur nos motivations, sur nos satisfactions et aussi sur les animaux eux-même, leur vie, leurs mœurs...etc.

Si cette animation a pu vous convaincre, vous, non chasseurs, que notre activité est pratiquée par une immense majorité d'individus prudents et responsables et que la chasse cueillette est en passe d'être révolue au profit d'une chasse gestionnaire, alors , nous aurons fait un pas en avant dans le sens d'une COLLABORATION HARMONIEUSE tant sur le plan idéologique que sur le terrain.

En souhaitant très sincèrement que chacun respecte l'autre quelle que soit sa pratique ou sa conviction, nous vous souhaitons un très bel automne avec une belle lumière et plein, plein de belles couleurs.

Club le PERLET

Avant la fin de l'été, le Club a décidé d'une petite sortie amicale pas trop chère, pas trop loin.

Ce sera pour le samedi 22 septembre 2001. Le programme : Départ de Revel à 7h20 pour Uriage, Vizille, la Motte d'Aveillans. Visite de la Mine Image (1h environ). Après direction la Mure, Corps, barrage du Sautet (petit arrêt), Mens (très jolie route) visite au marché sous les Halles. Enfin route des Alpes pour Treminis, déjeuner au restaurant des Alpes.

Menu : Charcuterie fine du Trièves – 6 escargots – côtes d'agneau – gratin de ravioles – fromage blanc ou sec – poire Belle Dijonnaise – café – vin rouge à volonté.

Retour par Prébois et Cornillon. Visite au Sabot de Vénus (fabrique de ravioles). Enfin Monestier de Clermont et Grenoble. Arrivée à Revel vers 18h.

S'inscrire auprès de M VIAL aux Jacquets avant le 16/09/2001 dernier délai. Tél. 04.76.43.12.41
En cas d'absence de M VIAL Prendre contact avec M TAIN au 04.76.59.11.40

Attention : pour les participants au départ de Domène RDV au monument aux morts à 7 h précises.

Sont invités tous les membres du Club et les sympathisants quel que soit leur âge.

Comité des fêtes

AFR

Théâtre

Vous avez envie d'exprimer votre créativité par le biais du théâtre mais vous ne vous êtes jamais lancés ! **Faisons-le ensemble.**

Un groupe de théâtre est en train de se monter sur Revel. Les cours auront lieu le lundi soir, de 20 H 30 à 22 H 30 à la salle Freydane.



Contacts :

Catherine Mignot
04 76 89 81 03
Valérie Gomez
04 76 89 84 16

Pour une Alimentation de Qualité

L'association reveloise « Pour une alimentation de qualité » invite ses membres et les habitants de Revel intéressés à son Assemblée Générale le mardi 23 octobre 2001 à 20 H à la salle Freydane.

Ordre du jour

- Élection du nouveau bureau
- Le groupement d'achats de produits biologiques
- Les cantines « bio » et les projets du conseil général
- Projets et questions diverses

La rentrée est bien là. Bien que les beaux jours paraissent déjà loin, nous tenions à remercier tous les Revelois, bénévoles et visiteurs d'avoir permis la grande réussite de **la Fête de la Forêt**. Un remerciement aux jeunes qui ont assuré l'organisation du parking. L'argent ainsi collecté leur a permis de payer une partie de leur stage d'été.

Le 6 juillet dernier, ce sont bien 1500 visiteurs qui sont montés à Freydière sous un beau soleil pour participer à la fête. Tout au long de la journée se sont en effet succédés le championnat de France de bucheronnage, des démonstrations de lancer de hache, de passe partout, de sculpture à la tronçonneuse, de scie de long et de scie mobile. Dans un autre registre, il y avait également les artisans, les expositions de matériel et enfin la restauration.

En bref, l'entreprise était énorme et le pari osé mais le résultat fut à la hauteur du travail investi.

Bien que le mois de juillet ait été pour nous très chargé entre ce gros événement et le bal du 21 juillet, nos activités ne s'arrêtent pas pour autant.

Le marché de Noël approche. Il est programmé cette année le samedi 15 décembre. Vous êtes invités à nous contacter si vous désirez exposer (et bien sûr vendre !) vos productions artisanales.

Dans la logique des choses, après Noël vient le **réveillon de la St Sylvestre** avec un nouvel animateur. Nous espérons vous recevoir aussi nombreux que ces dernières années.

Amicalement

Le comité des fêtes

Contacts

- Patrick David
04 76 89 80 42
- Pierre Bernard
04 76 89 80 58

ZPCV

Zanone Plomberie Chauffage Ventilation



ZANONE
Pascal

Tél / Fax : **04 76 89 86 27** - Charrière Neuve 38420 Revel

Rappel du programme des activités

AFR Revel Loisir

- ✓ **Guitare** Contact : jean-pierre lasorak, au 04.76.89.84.88
- ✓ **Cirque** Contact : jany gouaty 04.76.89.84.03 ou geneviève rodot 04.76.89.83.45
- ✓ **Arts plastiques** Contact : céline aubert, au 04.76.89.54.96
- ✓ **Aquarelle** Contact : anne charlotte devignes, au 04.76.89.83.01
- ✓ **Théâtre adultes** Contact : caroline gomez, au 04.76.89.84.16
- ✓ **Flûte et violon** : Mise en place sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant.
Contact Jean-pierre lasorak, au 04.76.89.84.88.
- ✓ **Danses primitives (adultes)** : 1 après-midi par trimestre. Contact : Jany Gouaty).
- ✓ **Danse contemporaine** : en week-end Contact : g. Rodot
- ✓ **Anglais (adultes)** : en week-end Contact : g. Rodot



Animation jeunes

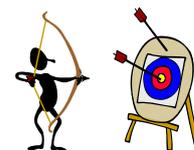
- ✓ **Theâtre** à partir du cm2 jusqu'à 13 ans
- ✓ **Ski – surf en projet**
- ✓ **Foyer du mercredi** maison Guimet 11-13 ans de 14h à 16h, et de 16h à 18h pour les 14-17ans.
- ✓ **Sorties et animations ponctuelles.** sorties ciné, spectacle, soirées.
- ✓ **Vacances de la toussaint**, 29, 30, 31 octobre :
 - **Stage boomerang** à partir du cm2 jusqu'à 13 ans
 - **Stage decouverte de la forêt** par l'o.n.f cp, ce1, ce2, cm1



Renseignements et inscriptions au service animation de la mairie, au 04.76.89.86.00.

Roc

- ✓ **Karate** 7-11ans ados adultes contact : jean-marc belleville
- ✓ **Street-hockey** 6/8-13 ans contact : patrick courdier
- ✓ **Ski du mercredi** ce1 et + contact : magali chapuis
- ✓ **Gym stretching** 15ans et + contact : magali chapuis
- ✓ **VTT** 11-14 ans débutant confirmé contact : claude pierré
- ✓ **Ping-pong** pour tous contact : denis pette
- ✓ **Velo trial** Annulé pour l'instant
- ✓ **Volley-ball** pour tous, *terrain omnisports*, le dimanche à 11h
- ✓ **Football** de 7 à 13 ans, *terrain de foot*, le dimanche de 11h à 12h
- ✓ **Tennis** accès libre en dehors des plages de l'école, sans cotisation.
- ✓ **Tir à l'arc** 8 ans et +. Stages pendant les vacances. Contact : jean-marc belleville,
- ✓ **Moto** Stages en projet pour les 14 ans et +. contact : henri-pierre chapuis.



Infos Jeunes...

Activité montagne

L'activité montagne est organisée par des parents bénévoles qui accompagnent des jeunes pour des randonnées en moyenne montagne.

Grâce au contrat temps libre, l'activité bénéficie d'une réduction de 30 % sur les frais occasionnés pour chaque rando. Cette subvention permet d'embaucher un accompagnateur moyenne montagne D.E. en la personne de Stéphane LEDAUPHIN, bien apprécié par les jeunes.

Randonnée des 4^{ème} - 3^{ème}

La randonnée de juin nous a conduit en Chartreuse sous le Granier. Nous avons dormi dans le spartiate refuge du Habert sur l'Alpette et avons effectué une traversée qui nous a amené à travers un paysage de forêt et de lapiaz jusqu'au dessus du cirque de St Mème. Cette rando concernait 12 jeunes de 4^{ème}.

Toujours avec la même équipe, les 15 et 16 septembre, nous avons continué notre découverte de l'Oisans dans le Parc National des Ecrins. Au départ de Saint Christophe en Oisans et après la visite du nouveau musée consacré à l'histoire de l'alpinisme, nous avons découvert la vallée du Vénéon et le vallon de la Mariande. Nous avons été accueillis au chalet de l'Alpe du Pin et avons fêté quelques anniversaires.

Isabelle FOULARD et Elisabeth CHUITON

Randonnée des 5^{ème} - 6^{ème}

Un nouveau groupe de jeunes a démarré cette année en suivant l'exemple de leurs aînés. Il s'agit, cette année de 6^{ème} et 5^{ème}.

La première sortie a eu lieu en mai dernier, toujours accompagnée par Stéphane et encadrée par Jean CHABAUD et Dominique MAILLET. Une nuit au refuge de l'Alpe du Pin

a permis d'observer quantité de chamois, marmottes et autres tétra-lires.

Les jeunes de REVEL n'ont pas fini de crapahuter dans la montagne...



Animation

Année 2001 - 2002...

Le Programme

Activités régulières à l'année :

⤴ **Théâtre**, pour les jeunes à partir du CM2 jusqu'à 13 ans, tous les mercredi (hors vacances scolaires et période de ski), de 13h45 à 15h45.

⤴ **Ski - Surf**, pour les jeunes à partir de 13 ans. RDV cet hiver pour 10 sorties.

⤴ **Foyer - Point Jeunes**, pour tous les jeunes de 11 à 17 ans, tous les mercredi après-midi de 14h à 18h (hors vacances scolaires et période de ski).

La Maison Guimet sera un lieu où les jeunes pourront se réunir autour du baby-foot, de jeux de cartes et de société, et où des discussions et des projets pourront naître.

Activités ponctuelles :

Des sorties et des animations ponctuelles seront proposées chaque mois, en fonction des envies et des idées que les jeunes communiqueront, par le biais du Point Jeunes notamment.

Un programme mensuel sera diffusé auprès des jeunes de 11 à 17 ans. Si vous êtes concernés et n'avez pas reçu celui d'octobre, signalez-le au Service Animation.

Vacances de la Toussaint, 29 - 31 oct

↗ **Stage Boomerang**, pour les jeunes à partir du CM2 jusqu'à 13 ans. Ce stage se déroulera sur les 3 jours, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, Maison Guimet... *le temps de se plonger dans la peau d'un Aborigène en construisant son propre boomerang en bois, en le décorant à son idée, et en apprenant à le lancer...*

↗ **Stage Tir A L'arc**, pour les plus de 8 ans. Ce stage sera modulé selon le nombre d'inscrits.

↗ **STAGE DECOUVERTE DE LA Forêt**, pour les enfants du CP au CM1. Ce stage, encadré par un animateur de l'ONF, se déroulera à

Freydière, pendant les 3 jours. Suivant le nombre d'inscrits, le stage s'organisera soit sur des journées entières, soit par demi-journée, en un ou deux groupes.

Renseignements auprès de Line au Service Animation, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr.

Ski Surf

10 sorties sont prévues cette année le samedi et le mercredi si l'enneigement le permet mais il reste à définir les tranches d'âge du samedi et du mercredi avec le ROC en fonction des changements des horaires du collège (cours le mercredi matin à la place du samedi matin) et du résultat de la négociation que l'on aura courant octobre avec la SAC (société d'aménagement de Chamrousse).



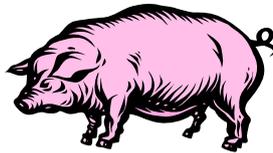
La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...

Echo des fêtes

Début septembre c'était dans le camps retranché de Freydièrium qu'attachant leur barde en haut d'un arbre, une joyeuse bande de fêtards ripaillait tout le jour durant. Fin septembre, une autre bande issue du même village Gaulois engloutissait, sous couvert d'une fête du sport, un sanglier entier.

Mêmes ripailles, mêmes bagarres, Revelium s'engauloise de plus en plus.

Ne reste plus au chef qu'à circuler sur un pavois.



DM

Espace Aragon de Villard-Bonnot

Pour vos sorties, pensez à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot.

Géré sous la forme d'une association loi 1901, statut auquel les membres sont très attachés pour une bonne ouverture à la culture, l'espace Aragon propose un large éventail de spectacles et expositions :

Cinéma

L'équipe de l'espace Aragon établit une programmation cinématographique de trois films et une quinzaine de projections par semaine : un film "grand public", un film art et essais et un film "jeune public". Des soirées "ciné plus" sont organisées régulièrement pour favoriser la rencontre entre le public et l'œuvre cinématographique, les réalisateurs ou les acteurs.

Spectacles

Pièces de théâtre, variétés, soirées musicales, contes et marionnettes composent un programme très varié pour la nouvelle saison.

Expositions

L'Espace Aragon donne aux artistes la possibilité de se faire connaître en exposant leurs oeuvres.

Activités

Sous forme de stage, d'ateliers ou de rendez-vous, vous pouvez vous familiariser avec le multimédia, la vidéo, la photo, le cinéma ou le théâtre.

Pour des raisons purement économiques, vous ne recevez plus le programme dans vos boîtes aux lettres. Ce mois-ci, la sortie du programme de l'Espace Aragon coïncidant avec la sortie du Revel Dialogue, nous avons le plaisir de vous en donner un aperçu. A l'avenir, vous pouvez le trouver à la Mairie ou le recevoir chez vous en adhérant à l'association Espace Aragon. (50 francs pour une adhésion individuelle, 70 francs pour une adhésion familiale). Être membre vous donne également droit à des réductions sur les prix d'entrée aux spectacles.

Un aperçu du programme des spectacles proposés pour la saison 2001-2002 :

- ✓ Soirée Flamenco le 20 octobre à partir de 18 heures avec projection du film Vengo puis un concert du Quartet Bruttman
- ✓ " Encore heureux ? ", Cie le beau monde le 02 novembre à 20 heures 30.
- ✓ " Monstres et saltimbanques ", La fabrique des utopies le 03 novembre à 20 heures 30.
- ✓ " Le merveilleux voyage de Nils Robertsson ", GMVL (38° rugissants) le 04 décembre à 19 heures 30
- ✓ " Le blues du loup ", Théâtre des mots le 11 décembre à 19 heures 30
- ✓ " Cyrano de Bergerac ", Cie Renata Scant le 13 décembre à 20 heures 30
- ✓ " Antigone ", Cie du loup le 11 janvier à 20 heures 30
- ✓ Soirée Folklore Mongol, Huun Huur Tu le 26 janvier à 21 heures.

Cercle Bouliste Revelois *« Les Pieds Tanqués »*

La place du village est bel et bien livrée et même si elle n'a pas encore été inaugurée, les utilisations en sont déjà nombreuses.

La première et non des moindres en est sans aucun doute la pétanque pour laquelle un Club s'est déjà constitué : Le CBR.

Le Cercle Bouliste Revelois également appelé Les Pieds Tanqués écrira, n'en doutons point les lettres de noblesse de la pétanque dans toute la région du moyen Doménon.

Les membres du CBR s'entraînent très assidûment sur le terrain. Leurs fans peuvent parfois les admirer le dimanche après-midi. Un entraînement est prévu le samedi matin auquel toute la population est chaleureusement conviée.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à l'un des membres du Cercle

Hubert Bonnisseur De LA LONGUE - Président,
Alonzo Plumart y FERMINETTE - Vice Président
Charles Henri Star teup- Trésorier
Jaïme lemas-carbone - Secrétaire
Otto Von Krotten - Technicien de surface (1)
Aimé Taquey - entraîneur
Robert - Caviste
Lise Theria - Diététicienne
Maïté Rapeute - Masseuse
Ulla Eupého - Soigneuse

(1) concepteur et responsable de la moto-crotte

Pour mener à bien cet illustre dessein le CBR s'est doté d'un règlement d'où transpire avec force le sérieux et la détermination de ses membres.

REGLEMENT du CBR

Article 1 - CREATION

Il est créé un cercle bouliste Revelois ci-après dénommé :
« Les Pieds Tanqués »

Article 2 - SIEGES DU CERCLE

Les sièges du cercle sont situés au bar de la place, autour de la table de droite en entrant. A la belle saison, ils pourront être pliants et en extérieur, à l'ombre.

Article 3 - OBJECTIF DU CERCLE

L'objectif du Cercle consiste à l'élargir le plus possible. A cet effet, parrainage et bizutage sont les deux mamelles du Cercle, la boule étant le pendant de la mamelle, convertible en Euros dès 2002.

Article 4 - MATERIEL DU CERCLE

Contrairement aux idées reçues le matériel du Cercle n'est pas un cerceau, il est en effet constitué, et c'est ce qui en fait son originalité, de boules et de bouteilles réglementées comme suit :

a) Les boules :

Les boules autorisées seront de forme ronde, et de marque OBUT :

- n°756 pour les pointeurs

- n°069 pour les tireurs

Le rainurage de la boule sera laissé au libre choix des joueurs, mais il ne devra jamais excéder 0.45mm de profondeur.

b) Les bouteilles :

Seules les bouteilles en verre couleur verre bouteille sont autorisées. Les canettes métalliques ainsi que les bouteilles plastiques ne sont pas admises.

Article 5 - LE PETIT

(appelé aussi « cochonnet »)

Le Petit devra être de taille plus petite que celle des boules afin que l'on puisse le distinguer de celles-ci. Au cas où il serait appelé Cochonnet, il devra impérativement être de culture bio.

Pour permettre le jeu de nuit, le Petit pourra être fluorescent.

Article 6 - ECLAIRAGE DU TERRAIN

Aérien, il permettra le suivi de la boule vers le petit et sera conçu de façon à éviter les risques dits « de trou noir ».

Article 7 - SECURITE DU JEU

Afin d'éviter tout bris de verre intempestif, un emplacement particulier avec plaque nominative a été spécialement aménagé dans la fontaine par son créateur. Chacun des membres du cercle à jour de ses cotisations, pourra donc laisser flemmarder sa bouteille dans l'eau fraîche de la dite fontaine. Son créateur bénéficiera cependant d'un droit à vie de prélèvement d'une ou deux gorgées dans chaque bouteille laissée à refroidir.

Article 8 - CONCENTRATION

Afin de respecter la concentration des joueurs, tout port de téléphone portable sur l'aire de jeu sera sanctionné par une tournée générale aux sièges du Cercle.

Article 9 - LES INVITES

Les « PIEDS TANQUES » étant d'obédience humaniste, chaque membre sera autorisé à inscrire des « extérieurs ». Ceux-ci seront dénommés les « invités ». Ils devront se plier au règlement intérieur et s'acquitter du droit d'entrée ainsi que du port du casque.

Le casque sera de type casque de chantier, sans attributs, de couleur jaune fluorescent pour le jeu de nuit, avec bride de cou et casaque beige, homologué par la fédération du BCP (Boule-Casque et Protection). Il sera porté sur la tête.

Article 10 - PRESENCE AUX MANIFESTATIONS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, et afin de procéder au renflouement des caisses en basse saison, les PIEDS TANQUES seront autorisés à vendre la « boule de Noël » sur le marché.

Fête du village :

Les PIEDS TANQUES, afin de procéder au renflouement des caisses en haute saison, vendront les spécialités culinaires du Cercle, à savoir les pieds panés, les pieds paquets, la boule frite et en dessert, la triplette (glace 3 boules).

Fête du sport :

Le Cercle est membre du Comité d'organisation de la fête du sport. Un règlement particulier sera à retirer 3 semaines avant la manifestation par chacun des concurrents. Le Cercle étant signataire de la charte européenne « pour des boules propres », chaque concurrent devra se soumettre à un contrôle anti dopage.

Article 11 - COLLATIONS

Les PIEDS TANQUES sont en général de sexe masculin. Néanmoins il sera toléré, qu'en cours de partie, une ou plusieurs collations soient apportées avec élégance par ces dames, aux joueurs.

Fait à REVEL, le 5 juin 2001

Le Président, Hubert Bonnisseur De LA LONGUE
Le Vice Président, Alonzo Plumard y FERMINETTE

Les Geymonds : La chasse est ouverte

Le 12 Septembre 2001.

Aux Geymonds, le gibier abonde et il est une espèce particulièrement recherchée : **LE CHAT**, noir de préférence.

Notre chat, vient d'être l'objet d'une méprise malheureuse. Il a du être pris pour un loup ou un fauve, par un individu que je tiens ici à saluer pour son discernement et pour sa bravoure.

Dans cet affrontement, notre chat a reçu 7 plombs de chasse dans la tête et a perdu un œil. J'espère que l'individu qui tenait ce fusil de chasse, n'a pas été blessé, si c'était le cas, il pourra me contacter en personne et je serai, n'en doutez pas, à la hauteur du préjudice. Je déplore que le port d'un fusil de chasse change le comportement des hommes, et je doute qu'un chasseur digne de ce nom soit à l'origine d'un tel acte.



L'actualité nous a profondément bouleversés ces derniers jours, alors laissons là notre courroux et invitons chacun à retrouver un peu d'humanité.

Denis Daolio
Les Geymonds

Les transports en question

La vitesse en question
Pourquoi si vite ?

Extraits de MAIF infos mars 2001.

Excessive ou inadaptée, la vitesse est la première cause de mortalité sur les routes de France. En dépit des efforts de sensibilisation et d'une répression accrue, elle est souvent liée au drame. Parce qu'elle touche au comportement, à l'humain, la vitesse génère paradoxes et polémiques. Si la technologie et la vie moderne l'encouragent, la sécurité et les principes de la physique la mettent en accusation. Les chiffres de la Sécurité routière

sont implacables : la vitesse intervient comme facteur principal ou aggravant dans près d'un accident mortel sur deux.



Une seconde, c'est le temps minimum qu'il faut au conducteur vigilant pour réagir face à l'obstacle. De la vitesse du véhicule dépend ensuite sa distance de freinage et d'arrêt, l'état des pneus et de la route (pluie). C'est à dire, à 45 km/h vous roulez au moins 12,5 m avant de mettre le pied sur le frein et dans les meilleures conditions il vous faut plus de 28 m pour arrêter votre véhicule. A 30 km/h il vous en faut toujours plus que 15 m.

En cas de choc avec un piéton, la probabilité de décès du piéton est de 10% pour un impact à 20 km/h. Elle passe à 30% à 40 km/h pour atteindre 85% à 60 km/h. A 60 km/h, la violence d'un choc équivaut à une chute verticale du haut d'un immeuble de 5 étages.

Pensez à vos enfants non attachés.

Votre voiture est conçue pour rouler sur autoroute à 130 km/h. Elle est bien isolée de l'environnement. Le sentiment de sécurité ressenti à l'intérieur de l'habitacle incite les conducteurs à prendre davantage de risques. 40 km/h est incroyablement lent derrière le volant, mais effrayant pour des piétons à moins d'un mètre sur le bord de la route (voir le risque de décès cité ci dessus).

Tous les chemins autour du centre village (et l'école) sont à risque. Je vous supplie de bien faire attention à votre vitesse. Être désolé ne vaut rien.

Halina Stanley,
résidente du Sauzet, mère de 3 enfants.

Agir ou laisser faire ?

Le cri d'alarme de Halina Stanley traduit ce que beaucoup pensent tout bas. On ne compte plus les accidents sur la route de Revel et plus encore les comportements dangereux.

De tôles froissées en membres brisés, **irons nous jusqu'à l'irréparable ?**

Des démarches d'autres habitants de Revel sont en préparation pour essayer de faire

sécuriser la route de Revel, au moins dans la partie du village.

N'hésitez à venir témoigner votre préoccupation à la mairie, une action groupée serait certainement plus efficace.

Dominique & Elizabeth Maillet

Le train à Domène !

A chaque rentrée scolaire, la situation empire, et les bouchons s'allongent. La circulation dans la région Grenobloise devient vraiment problématique. La fuite en avant consiste habituellement à construire de nouvelles voies de communication qui seront aussitôt saturées, augmentant ainsi la pollution.

Parallèlement à cela, la SNCF supprime des arrêts dans les petites gares, décourageant ainsi les derniers supporters des transports en commun.

De nombreux revelois souhaitent la réouverture de la gare de Domène avec les liaisons appropriées pour Grenoble et Chambéry. Si vous en faites partie, manifestez vous auprès du Revel Dialogue qui transmettra pour organiser une action commune.

A propos du C4

Il n'y avait pas qu'une soucoupe....

Surpris?

Et si tout ceci était vrai? Ne sommes nous pas prétentieux parfois à nous auto-proclamer "seul et unique" dans l'Univers.

Beaucoup de revelois ont aimé, sourit, applaudit. D'autres ont fermé les yeux à cette vrai-fausse réalité.

Quelques rares grincheux ont trouvé là l'occasion d'exprimer leur talent : qu'ils nous excusent ... et nous remercient (de l'opportunité).

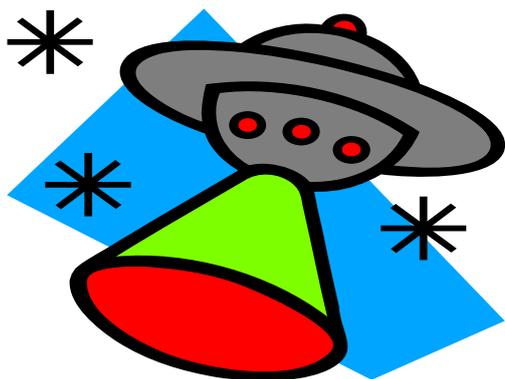
Les plus enthousiastes, relevant le défi, nous ont gratifié d'une insolente créativité: l'Oursière avait revêtu sa tenue de soirée.

Merci.

Reste au fond de nos cœurs le souvenir des yeux pétillants des enfants de Revel.

C4

PS : tout ceci n'aurait été possible sans le concours bienveillant du ROC. Qu'il en soit ici remercié.



Chapeau le C4

Parce que le mystère a pris fin
Et parce que vos signaux nous ont captés
Parce que c'était hier matin
Vous nous avez bluffés

Pour nous sortir du quotidien
Il y a parfois des êtres assez futés
Parce qu'à Revel des grands gamins
Nous ont encore bluffés

Parce qu'ils ont l'âme de lutins
Farceurs, espiègles mais très doués
C4 Là, c'est bien certain
Nous ont vraiment bluffés (bis)

Parce que chacun ici a vu
Cette soucoupe venue d'une autre terre
Tout de blanc ils se sont vêtus
Et ils nous ont bluffés

Parce qu'ils ne nous ont pas déçus
Parce qu'ils ont su prolonger le mystère
C4 là, je vous l'assure
Sont nés sous de bonnes fées

Parce que ce soir, c'est le plus dur
C'est bien fini, il faut s'y faire
Adieu les messages dans l'azur
C4 s'en sont allés (bis)

Vont-ils oser l'année prochaine
Toujours nous tenir en haleine
C4 oui : revenez
Dites oh oui, revenez (bis)

D.Capron

Suite au Revel Dialogue N° 55, un correctif s'impose.....

Il était une fois quatre individus appelés tout le monde, quelqu'un, n'importe qui et personne. Il y avait un travail important à faire et personne ne pensait que n'importe

Revel Dialogue N° 57

qui s'en chargerait.

Tout le monde aurait pu le faire mais quelqu'un le fit.

Alors personne ne se fâcha parce que ce n'était pas la tâche de n'importe qui.

Personne ne pensait que tout le monde pourrait le faire, mais n'importe qui réalisa que quelqu'un le faisait.

Il s'en suivit que tout le monde applaudit quelqu'un car personne n'aurait pu faire ce que quelqu'un avait fait.

C4 là aurait pu être "tout le monde", n'étaient pas "n'importe qui" encore moins "personne". Peut-être étaient ils "quelques-uns", mais alors quelques-uns ... de bien !

Catherine Guibert

Hêtre ou ne pas hêtre

Il y a d'un côté cette relation si particulière que comme tout homme je noue avec les arbres, cette image d'énergie que je vois en lui. Il y a aussi cette façon si poétique que Francis Cabrel a de nous dire qu'il « l'avait griffé juste pour y mettre des flèches et des cœurs ». On plante un arbre pour une naissance, il assiste parfois à notre mort, il est le témoin de notre histoire, il purifie notre air.



Il y a de l'autre côté des arbres trop gros, trop hauts, trop près. Je me sens parfois comme le méchant de la chanson de Cabrel, l'homme décidé dont « la lame est déjà sur l'écorce ». De ma fenêtre, je voudrais voir cette petite colline aujourd'hui cachée par ces grands sapins. En traversant mon village je

me sens presque oppressé par cette haie d'arbustes qui iront bientôt se rejoindre au dessus de nos têtes.

L'un y voit une barrière contre les regards indiscrets, l'autre une muraille verte.

L'un y voit une source d'ombre pour l'été, l'autre y voit sa colline perdue.

L'un veut se sentir protégé, l'autre a besoin de s'évader.

L'un gêne l'autre mais l'autre est peut-être l'un pour lui ou pour un autre.

Dominique Maillet

Fête du pain aux Faures

14 juillet 2001 : deuxième fête du pain aux Faures.

Nous étions 20 en 2000, 40 en 2001. Trois hôtesse avaient dessiné elles-mêmes les invitations et les avaient portées à domicile. Malgré les sombres pronostics de la météo, le soleil était de la partie ; il y avait aussi des succès au Bac à fêter. Bref on était venu aux Faures, depuis le Sappey en Chartreuse, que dis je depuis Istanbul ! Le four n'était pas assez grand pour la demande de pains. Par ailleurs la maîtresse du feu s'est perfectionnée : la prise de température est au point ; plus besoin de jeter de la farine dans le four et d'en scruter la couleur pour connaître la température propice.

Pendant la cuisson, on prend l'apéritif, des tranches de melon, des champignons venus tout droit de Pologne. On papote avec ceux que l'on connaît ou que l'on ne connaît pas. Il y a là des personnes de tout âge, de 1 à 90 ans et de toutes les régions de France : le Dauphiné bien sûr, la Côte d'Azur, la Corse, la Charente, le Berry, la Normandie, la Sarthe, Paris, la Champagne, la Lorraine. J'en oublie certainement. Un toast est porté à la grande Amitié des peuples...

Enfin les miches sortent du four, toujours avec de belles couleurs et excellentes. On se donne rendez-vous pour l'année prochaine . On cherche un nouveau four. On envisage même d'enfourner non seulement des miches à pain

mais encore pizzas, quiches, tartes et de déguster sur place. Merci à Annie et à tous ceux qui ont mis la main à la pâte pour la réussite de cette rencontre.

François TAIN

Un médecin à Revel



Les travaux dans l'ancien local technique ont démarré et permettront l'ouverture du cabinet du médecin courant janvier.

Le cabinet sera ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h, et le samedi de 9 h à 12 h.

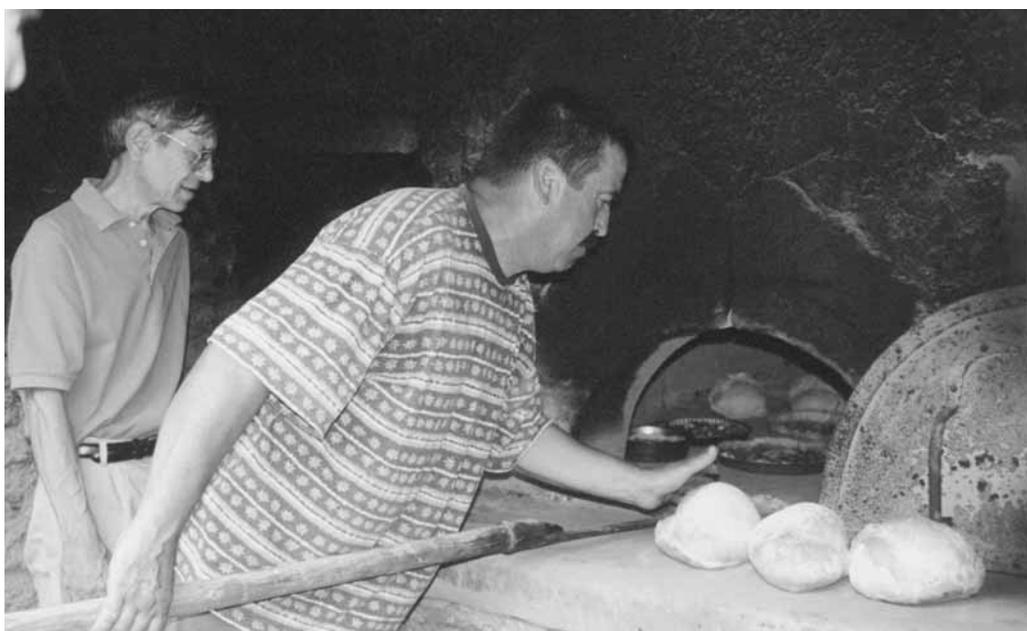
Renseignement en mairie

Transport scolaire

Recensement des enfants ayant des problèmes de transport scolaire à 11 H 30.

Nous sommes plusieurs parents dont les enfants, gardés chez des assistantes maternelles, ne peuvent être véhiculés à 11h30 et 13h30 sur le trajet école/lieu de garde ou domicile.

Depuis la rentrée des classes, un recensement des parents connaissant les mêmes difficultés que nous est en cours. Dans les semaines à venir, nous allons mettre en place un système de navette par taxi/minibus pour le trajet École/ Les Roussets - Le Mont.





Toute personne intéressée pour le transport de son enfant, quel que soit le besoin (1,2,3 ou 4 jours par semaine) peut nous contacter pour obtenir des informations complémentaires :

Dominique CAPRON : 04.76.89.84.56 E- Mail : Dominique.Capron@wanadoo.fr
Michelle PIERARD : 04 76 89 86 65

Enquête déplacements

A partir du 5 novembre, une enquête déplacements sur la région grenobloise : 254 communes et 700 000 habitants concernés. Afin de mettre en œuvre des politiques de déplacement adaptées aux besoins de tous, il est nécessaire de bien connaître les habitudes de déplacements des ménages. Dans cet objectif, une grande enquête est lancée auprès des ménages de la région grenobloise.

Sixième enquête de ce type réalisée sur l'agglomération grenobloise depuis 1966, elle se caractérise cette fois ci par son ampleur

géographique. Elle concerne en effet 254 communes et plus de 700 000 habitants.

Le SMTC (Syndicat Mixte des transports en Commun), autorité organisatrice des transports en commun sur les 23 communes de l'agglomération grenobloise, a en charge l'organisation de l'enquête. Le SMTC travaille en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales sur la région concernée : la Bièvre, le Sud-Grésivaudan, le Massif de la Chartreuses, le Plateau du Vercors, l'agglomération grenobloise, le Grésivaudan, le Sud de l'agglomération et le massif de Monestier- Mateysine.

Réalisée par l'INSEE, en charge notamment du recensement national de la population, l'enquête déplacements sera conduite auprès de 6.500 ménages tirés au sort sur l'ensemble du périmètre.

L'enquête se déroulera du 05 novembre 2001 au 31 mars 2002. Les résultats seront disponibles dès 2003.

La réussite de cette enquête est très importante. Le SMTC demande donc aux ménages qui seront contactés de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs.

Contact Mélanie Doussineau, chargée du projet enquête déplacements, SMTC Tél. 04.76.59.58.96

Tribune libre

La campagne présidentielle s'ouvre en France mais ailleurs aussi...

Dans la gouvernance de la France se trame aux prochaines élections présidentielles les arbitrages Européen de nos représentant Français à Bruxelles. Cette idée n'est pas nouvelle, mais cette fois elle prend toute sa dimension d'abolition des frontières terrestre, telles que nous l'entendons en géographie.

L'arrivée de la Monnaie Unique Euro ne suffit plus à alimenter la pensée unique si impropre à fonder l'Europe des Français. Les politiques ne peuvent plus se cacher derrière le nouveau

drapeau des états membres, aujourd'hui si mal compris, parce que si mal encadrer de réalités sociales et économiques bénéfiques à nos perspectives et nos buts d'accomplissements collectifs et personnels.

Notre carte d'identité nationale est notre référent identitaire administratif, elle détermine cette réelle frontière de l'élection Présidentielle en France ; et pourtant nos occupations matérielles et virtuelles, au quotidien, se font en Euro, en Dollars, en Yen en Deutsch Mark... Et nos interlocuteurs sont multiculturels.

Sur des marchés internationaux, les monnaies sont “ les passes frontières ”.

Alors qui votera pour qui ? - si celui qui se présente ne rend pas compte de la vraie dimension de l'enjeu attendu aux urnes et des pouvoirs que nous allons lui déléguer, comment pouvons-nous nous déterminer ?

Quel avenir voulons nous confier à nos dirigeants ? La mascarade politique l'emportera-t-elle sur la construction de l'Europe encore si fragile ?

Agir maintenant en ouvrant les débats qui forgent les opinions.

Sans une exploration des opinions, des électeurs et la mise en questions de l'élection française à travers les états d'Europe, la question du choix d'un “ bon Président Français ” et de son gouvernement, reste vacante et sans réponse quel soit le résultat des urnes. Les candidats, encadrés par leurs collègues, doivent donc savoir organiser les débats hors frontière.

La presse citoyenne devra jouer un rôle fondateur de ce futur contrat de projet Franco-Européen.

Nos représentants locaux doivent aussi mettre la main à la pâte et savoir souligner les avantages et les inconvénients de tels ou telles orientations d'ouvertures européennes sur les acquis locaux, régionaux et les développements à venir.

Comme en 1914 et 1940, la guerre est mondiale. Elle fait de nombreux morts, y compris dans nos villages, car elle est économique et touche les plus faibles et les plus pauvres, ceux qui ne sont pas inscrits à la compétition internationale. Nous pouvons donc voter que si nous avons des opinions et des choix fondés sur les potentiels d'avenir de nos gouvernements et de nos régions. La démocratie doit se remettre en route dans les conseils municipaux, si petits soient-ils. De ces aptitudes aux dialogues dépendent les chances pour nos enfants d'accéder aux marchés du monde.

Qui de Jacques en passant par Arlette, Lionel ou Robert aura le pouvoir ?

- C'est mal parti “ en campagne ”, le vieux clivage droite gauche ressurgit, laissant les électeurs prisonniers d'un discours fermé sur lui-même et hors propos. C'est un bon moyen de créer l'abstention qui devient

l'alibi des passes-droits et des abus de pouvoir.

- Les jeunes sont imperméables à vos discours ! Qui s'étonnera alors des menaces économiques en général si de moins en moins de participation aux élections condamnent notre souveraineté d'électeur et nous laisse muets, sur la touche ?

Les mandats politiques, hérité de nos prédécesseurs, sont des passages de témoins dans la compétition mondiale mais encore faut-il être légitimement élu pour agir avec probité et ne pas laisser la débâcle du tout argent agir contre nous.

Aujourd'hui la distinction “ élitiste ” et le sentiment d'appartenance à une classe sociale dominante ne se fera plus sur un concept, mais sur la pratique intelligente de chacun et la capacité de tous à s'approprier ce nouveau futur gouvernement comme un outil politique d'exécution de nos aspirations locales, nationales et internationales. Commençons donc par le début, ouvrons les vraies questions, cherchons de vraies réponses. La campagne s'ouvre en France mais aussi ailleurs au-delà des frontières nationales dans un esprit communautaire d'intérêt général pour l'ensemble des populations du monde dont nous faisons partie. Il y va de notre intérêt de participer à l'élaboration du gouvernement dans ce contexte.

Voulez – vous participer aux élections ?

Si oui, recherchons ensemble les solutions d'équilibre, ouvrons les débats avant que nous soyons enfermés par les manipulateurs politiques, les dictats, les médias et les relais d'opinions, et que notre intelligence l'emporte cette fois sur la bêtise pour que s'affirme la paix contre la guerre!

Les échanges d'opinions face à face forgent le profil de ce futur gouvernement.

Et si le conseil municipal de Revel ouvrait aussi ses oreilles aux opinions de chacun !

**© Alain de Borniol,
Communiqué du 05 juin 2001
pour Revel Dialogue.**

Comptes rendus des conseils municipaux

CR Conseil municipal du 18/06/01

Présents :

Michel CLEVENOT ; Hélène FANET ; Dominique GAVILLON ; Cindy GIRONA ; Gérard HOSTACHE ; Gérard JUGE ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Jean Pierre LOMBARD ; Bernard MICHON ; Denis PETTE ; Roger SECONDINO ; Philippe VINCENT

Absents : *néant*

Procurations :

*Solange BILLARD à Denis PETTE
Dominique MAILLET à Sylvaine LADAKIS*

Secrétaire de Séance :

Michel CLEVENOT

Approbation comptes administratifs 2000 (communal, eau assainissement) et affectation des résultats

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2000.

Approbation des comptes de gestion 2000 (communal, eau assainissement)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2000 établis par la Trésorerie de Domène.

Convention de participation financière pour le relais emploi des bénéficiaires du R.M.I.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention annuelle de participation financière pour le relais emploi des bénéficiaires du R.M.I. dont le montant pour la commune de Revel en 2001 est de 4608 francs.

Participation au fonctionnement de la mission locale du Grésivaudan

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à payer la participation financière au fonctionnement de la Mission Locale du Grésivaudan s'élevant pour l'année 2001 à 6415 francs.

Conventions de formations professionnelles pour le personnel

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tout type de convention se rapportant à la formation professionnelle du personnel communal.

Conversion des prêts en euro

Le conseil municipal décide à l'unanimité que les contrats d'emprunts Caisse d'Épargne en francs sont convertis en euros.



Conventions de mises à disposition de prestations d'animation

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tout type de convention se rapportant à l'animation.

Autorisation à signer deux contrats de prêts

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer deux contrats de prêt avec le Crédit Agricole :

- Un prêt de 800 000 francs à affecter au budget de l'eau pour la construction de la station d'épuration,
- Un prêt de 500 000 francs à affecter au budget communal pour la réhabilitation d'un local communal.

Convention avec Revel Omnisports Club pour parcours trial v.t.t.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association R.O.C. visant à aménager un parcours de trial VTT sur une parcelle en forêt communale de Revel.

Coupe d'affouage 2001

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement d'affouage 2001 et désigne les trois garants solidaires, à savoir : Jean Marc DAVID ; Guy DEVIENNE ; Denis PETTE.

Exonération pénalités de retard sur facture Péliissard

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer de pénalités de retard à l'entreprise PELISSARD sur la facture de travaux correspondant au lot n° 4 (téléphone, électricité) du marché de travaux réseaux divers à Pré Cornet / le Sauzet, le retard n'étant pas imputable à l'entreprise

Remboursement frais

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la somme de 260 francs à Melle Line BARRANGER en remboursement d'une partie de ses frais téléphoniques pour les deux mois d'embauche au service animation.

CR du conseil municipal du 17 juillet 2001

Présents : Solange BILLARD ; Dominique GAVILLON ; Cindy GIRONA ; Gérard JUGE ; Laurence LEROUX, Jean Pierre LOMBARD ; Bernard MICHON ; Denis PETTE ; Roger SECONDINO ; Philippe VINCENT ;

Absents : Michel CLEVENOT ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ;

Procurations : Gérard HOSTACHE à Laurence LEROUX

Convention A.C.E.V.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de l'Association Chantiers Espaces Verts ayant pour objet la mise en place d'une action "chantier insertion" relative à l'emploi de bénéficiaires du RMI et de chômeurs de longue durée.

Contrat éducatif local

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le contrat éducatif local avec les différents partenaires associés, à savoir :

- Jeunesse et Sport
- Inspection Académique
- Mairie de St Jean le Vieux
- École Maternelle
- École primaire
- Association de parents d'élèves
- Association pour un restaurant scolaire
- Association R.O.C.
- Association A.F.R.

Report de délais de réception des travaux - création de locaux pour les services techniques

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'ordre de service portant sur le report du délai de réception des travaux de la création de locaux pour les services techniques.

Avenant n° 1 à la convention de travaux sous mandat signe avec la C.C.B.B. Pour l'aménagement de la place

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de travaux sous mandat signé avec la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne pour l'aménagement de la place de Revel.

Factures à payer à des comptes d'investissement

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à payer les factures suivantes sur des comptes d'investissement :

- Plus value bois pour panneaux routiers : 6313,64 francs (SIGNATURE SA),
- Bureau + caisson : 4007,80 francs (ROULET Espace bureau),
- Matériel services techniques : 26668,65 francs (ROULET espace bureau).

Constat global de conversion des prêts du Crédit Agricole

Le conseil municipal constate la conversion des prêts du Crédit Agricole du franc en Euro.

Autorisation convention d'utilisation d'un chalet par M. et Mme Voche

Le conseil municipal autorise, à dix voix pour et une voix contre, Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur et Madame

VOCHE, d'utilisation et d'entretien d'un bâtiment communal situé à Freydières.

Délibération modificative budget eau et assainissement 2001

Le conseil municipal adopte la délibération budgétaire modificative suivante :
Augmentation des crédits de l'article de dépenses 6611 pour un montant de 1500 francs et augmentation de l'article de recettes 70111 pour la même somme.

Délibération modificative budget communal 2001

Le conseil municipal adopte la délibération budgétaire modificative suivante :

- augmentation de l'article de dépenses 668 pour un montant de 30000 francs
- augmentation des articles de recettes 74837 (pour 20000 francs), 74122 (pour 6800 francs), 7022 (pour un montant de 3200 francs).

Délégué suppléant au syndicat intercommunal du centre de long séjour de st martin d'hères

Madame Laurence LEROUX est élue déléguée suppléante au Syndicat Intercommunal du Centre de Long Séjour de St Martin d'Hères.

CR du conseil municipal du 31 août 2001

Présents : BILLARD Solange ; CLEVENOT Michel ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; GIRONA Cindy ; JUGE Gérard ; LEROUX Laurence ; LOMBARD Jean Pierre ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; PETTE Denis ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe.

Procurations : LADAKIS Sylvaine à SECONDINO Roger ; HOSTACHE Gérard à VINCENT Philippe.

Élections des délégués titulaires à l'élection des sénateurs

Sont élus au premier tour : MICHON Bernard – SECONDINO Roger – LADAKIS Sylvaine

Élections des délégués suppléants à l'élection des sénateurs

Sont élus au premier tour : PETTE Denis – BILLARD Solange – VINCENT Philippe.

Infos Services

Conseil pour l'amélioration de l'habitat

Habitat & Développement Conseil est à votre service pour vous informer et vous conseiller sur vos projets d'amélioration de l'habitat.

Ce service « Information logement » est financé par la Conseil Général de l'Isère.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur. Vous souhaitez remettre en état vos logements, même s'ils sont vacants. H&D Conseil vous informe sur les aides et les prêts auxquels vous pouvez prétendre : État,

Anah, Région, Conseil Général, Caisses de retraite.

H&D conseil vous conseille tout au long de votre projet : Étude technique et sociale, étude de faisabilité financière, conseils administratifs.

Permanence H&D conseil

Tous les jours sauf le mercredi de 10 H à 12 H et de 14 H à 17 H
Mme LAMY 04 76 85 13 69

A. G. I.

A.G.I. (association intermédiaire du Grésivaudan) et Domicile Service, sont toutes les deux des structures associatives agréées, par la direction départementale du travail et de l'emploi. Toutes ces années leur ont permis d'acquérir un réel savoir-faire en matière d'insertion des demandeurs d'emploi par l'économique.

Ces associations, maillon de la chaîne d'insertion se chargent de trouver des offres et de mettre en relation le donneur d'ordre et la personne en recherche d'emploi.

Cette possibilité juridique originale décharge les particuliers de toutes les formalités administratives et financières d'un recrutement temporaire, les fait bénéficier des avantages fiscaux ou sociaux liés aux emplois familiaux. Plus encore, elle permet à des personnes de retrouver une activité salariée et répond à l'attente des familles ou celles de personnes âgées.

Jeunes couples, personnes âgées ou tout un chacun. Vous avez besoin d'aide ?

Appelez vite A.G.I. ou Domicile Service au 04.76.77.33.95.

A.G.I. (association intermédiaire du Grésivaudan) et Domicile Service sont agréées par les services de l'état. Une longue pratique nous a permis d'acquérir un réel savoir-faire en matière de mise à disposition de personnel.

AGI et Domicile Service :

1 - C'est simple et rapide ! Un coup de téléphone au 04.76.77.33.95 du lundi au vendredi de 08h30 à 18 h 30 (sauf le vendredi 17h) et nous recrutons pour vous une personne répondant à vos besoins. Nous vous déchargerons de toutes les démarches administratives.

2 – C'est efficace ! Nous mettons à votre disposition les personnes les plus aptes à répondre à vos besoins pour : la garde d'enfants, le ménage, le repassage, le jardinage, les travaux d'entretien et de bricolage dans votre habitation.

3 – C'est économique ! Dans la plupart des cas (emplois familiaux) vous pourrez déduire 50 % du coût total des prestations de votre impôt sur le revenu ; de même, vous pouvez aussi bénéficier de l'AGED si vous nous donnez mandat pour la garde de vos enfants, ou des exonérations de charges sociales si vous avez plus de 70 ans.

4 – c'est sûr : Vous serez en règle avec la législation sociale. Finie l'angoisse de l'accident de travail.

CAF

L'Allocation de rentrée scolaire, un coup de pouce pour le budget de la rentrée.

Depuis la rentrée 1999, l'allocation de rentrée scolaire (ARS) a été étendue aux familles de revenus modestes ayant un enfant à charge de 6 à 18 ans et ne percevant aucune prestation familiale à ce jour. La préoccupation de la CAF étant de permettre à ces familles à revenus modestes d'avoir accès à leurs droits et d'améliorer ainsi la rentrée scolaire de leurs enfants.

Pour bénéficier de l'ARS, vous devez remplir deux conditions :

- Vous avez un ou plusieurs enfants à charge âgés de 6 à 18 ans. Bien entendu, l'enfant doit être scolarisé ou en apprentissage.
- Vos ressources 2000 ne doivent pas dépasser le plafond correspondant à votre situation familiale.

L'allocation de rentrée scolaire est de 1600 F par enfant.

Pour tout renseignements :

0821 010 010 – 3615 CAF – www.caf.fr

Les euro-formateurs

Vous n'êtes pas sans savoir que le 1^{er} janvier 2002, les pièces et billets en euros seront mis en circulation.

Face à ce changement historique, certaines personnes, les plus fragiles de notre canton, risquent d'être mises en difficulté. Devant ce problème et en ce qui concerne les retraités, un programme a été initié « les euro-formateurs ». Ils organisent la mobilisation, la formation et le suivi de l'action de retraités bénévoles, afin qu'ils puissent apporter un soutien de proximité à celles et à ceux qui en ressentent le besoin ou même tout simplement

aux personnes intéressées par le passage à l'euro.

Outre les partenaires nationaux, tels que le Ministère de l'Économie et des Finances, l'Union européenne et de nombreuses associations nationales, ce programme rassemble les associations et les organismes départementaux tels que l'ADPA, la Fédération des Aînés Ruraux... le Coderpa...

L'action euro formateurs est coordonnée par le comité de suivi départemental, présidé par Monsieur le Trésorier payeur de l'Isère. L'organisme pilote du département est l'UDIAGE.

Trois retraités de notre canton ont reçu la formation tout au début du mois de juin (voir coordonnées ci dessous) pour assurer sur notre commune une information aux personnes qui en ressentiraient le besoin.

A. JAYET

Mme Monique DUTREUIL Champ rôti « le puzzle »
38190 St Mury Monteymond tél. 04.76.71.60.50

M Claude CAVALLO Les Jonquilles II 38420 Le
Versoud tél. 04.76.77.25.88

M. André JAYET 6 bis rue Henri Cœur 38420
Domène tél. 04.76.77.25.00 »

Mairie...

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
email : isabelle.gauthier@free.fr

Ouvert au public :

- lundi de 13h30 à 16h30
- mardi de 14 à 19 h
- vendredi de 14 à 19 h
- samedi de 8h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00

- Lundi, Mardi, Jeudi de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 14h00 à 19h00

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le

répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :
tous les samedis de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à Mr Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Sécurité Incendie...

La Mairie a déposé des extincteurs dans différents hameaux de la commune afin d'assurer la sécurité des habitants.

Un feu devant être enrayeré depuis son départ, nous vous invitons à repérer dès maintenant l'emplacement du ou des extincteurs vous concernant en vous rendant sur place pour le situer.

Liste des Lieux de Dépôts Actuels :

BEAUREGARD, chez Mme Charrel
L'ENCLOS, chez Mr Vianney Liaud Constant
LES RAJATS, chez Mr Roulet Marcel
LE BOURG, chez Mr CARRERA
LES MARTINETS, chez Mr Riboud J-Pierre
L'ERINET, chez Mr DAVID Gilbert
LA TOUR, chez Mr DAVID Adrien
LA BOURGEAT, chez Mr Angelier Gaston
PRE JAILLET, chez Mme Giroud
LE SAUZET, chez Mr Giroud
LE CHENEVAS, chez Mr Poitevin
LES JACQUETS, chez Mme Bernard Nicole
LE SOUBON, chez Mr Bernard Joseph
LA SARAZINE, chez Mr Josserand
LES ROUSSETS, chez Mr Planet Séraphin

FREYDIERES, Garage Planet
CHARRIERES NEUVES, chez Mr Reymond
LE GEYMOND, chez Mr Vianney Liaud Pierre
LE BOURG, chez Mme Bernard Marthe

Ordures Ménagères ...

Avec la mise en place du tri sélectif, la commune de Revel est collectée 2 fois par semaine.

Rappel des Collectes :

- 🗑 Poubelle bleue: Mardi matin (très tôt).
- 🗑 Autre poubelle : Mercredi après midi.

SICIOMG rue du Four à Crolles
04.76.08.03.03.

Gros Objets :

Prochaines Collectes : 28 Novembre 2001

Urbanisme...

Permis de Construire :

- 🏠 M MAILLOT et Melle BOUSSANT, Les Roussets, maison individuelle : accepté.
- 🏠 M DAVIN Christian, Les Contamines, véranda : accepté.
- 🏠 M et Mme BEOLET, Les Jacquets, maison individuelle : accepté.
- 🏠 LADAKIS Sylvaine, Le Bourg, deux logements : accepté.
- 🏠 GIROUD Elisabeth, La Bourgeat, maison individuelle accepté.

Déclaration de Travaux :

- ✂ M PELEN Roch, Le Mont, modifications ouvertures, cheminée, création balcon avancée de toiture : refusée
- ✂ Mme DAVOUST, Charrières Neuves, changement de tuiles : acceptée
- ✂ M POULAIN Olivier, Les Roussets, création de fenêtres et fenêtres de toit dans combles existants : acceptée
- ✂ M MARTINEZ, Le Cornet, crépis : acceptée
- ✂ M et Mme BELLIN, Le Galapant, piscine : acceptée
- ✂ M JIMENEZ MEGIAS José, La Bourgeat, mur de soutènement : acceptée

Certificats d'Urbanisme :

- 🏠 M BOISSEAU, La Sarazine
- 🏠 Mme MEYRIEUX, Le Sauteret
- 🏠 M ARNAUD Philippe, Les Roussets
- 🏠 M BERNARD Pierre, Les Jacquets

Permanence Urbanisme...

Un architecte conseil, Mr BRANCO est gratuitement mis à votre disposition un après-midi par mois pour vous conseiller pour la réalisation de vos projets ou agrandissements.
Vous pouvez prendre rendez-vous à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne au 04.76.89.84.19.

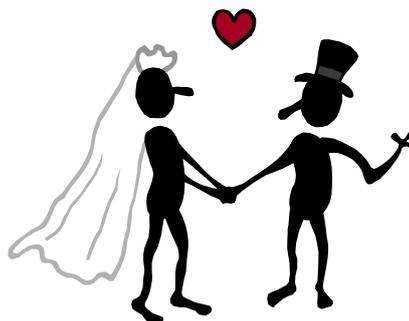
Etat Civil...

Naissances

- 👶 POIROT Luc, Alix né le 08 mai 2001
- 👶 GENEVAUX Victor, Michel né le 27 mai
- 👶 MERCIER Héloïse, Marie, Victoria née le 28 mai
- 👶 BARRAUX Clémence, Jeanne née le 25 juin
- 👶 SANTANA Pablo, Alexandre né le 30 avril
- 👶 ROSSI Jonas né le 04 juillet 2001
- 👶 RENOUX Yannis, Alexis né le 13 juillet
- 👶 PERCHAUD Lilou, Maëva née le 16 juillet
- 👶 TRESS Marie née le 21 juillet 2001
- 👶 MACHETTO Axel, Alphonse, Adrien né le 01 août

Mariage

- ♥ CLEMENT David Jérôme et VIANNEY LIAUD Linda Alexandrine, le 19 mai 2001
- ♥ TARRAJAT Franck Dominique et CORMONT Nathalie Dolorès Andrée, le 16 juin 2001
- ♥ SANTANA ORMENO Luis Miguel et MASSEBOEUF Gaëlle Éliane, le 7 juillet 2001
- ♥ GADEBOIS Virgile et SCABELLO Laetita, le 21 juillet 2001
- ♥ ROPERS Thierry François Henri et SINIGAGLIA Arlette Élise, le 04 août 2001
- ♥ BALDUCCI Jean-François et VIANNEY



LIAUD Delphine Valérie, le 25 août 2001
♥ SCHMITT Bernard Roger et GAUTHE
Isabelle Nathalie, le 01 septembre 2001

Décès

- † AMODRU Yvonne Maria Joséphine, veuve
GIRAUD CARRIER, le 12 août 2001
- † REVEL MOUROZ Paul André Marcel, le 01
septembre 2001

Assistants Maternelles Agréés par le Conseil General...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- CHARREL Yveline, Beauregard
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- LEVRAT Odile, Pont Rajat
- MAINSANT Nathalie, Les Faures
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- NACFER Barbara, Les Faures
- SEON Roseline, Les Roussets
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont
- SECONDINO Annie, Le Mont

Recensement Militaire...

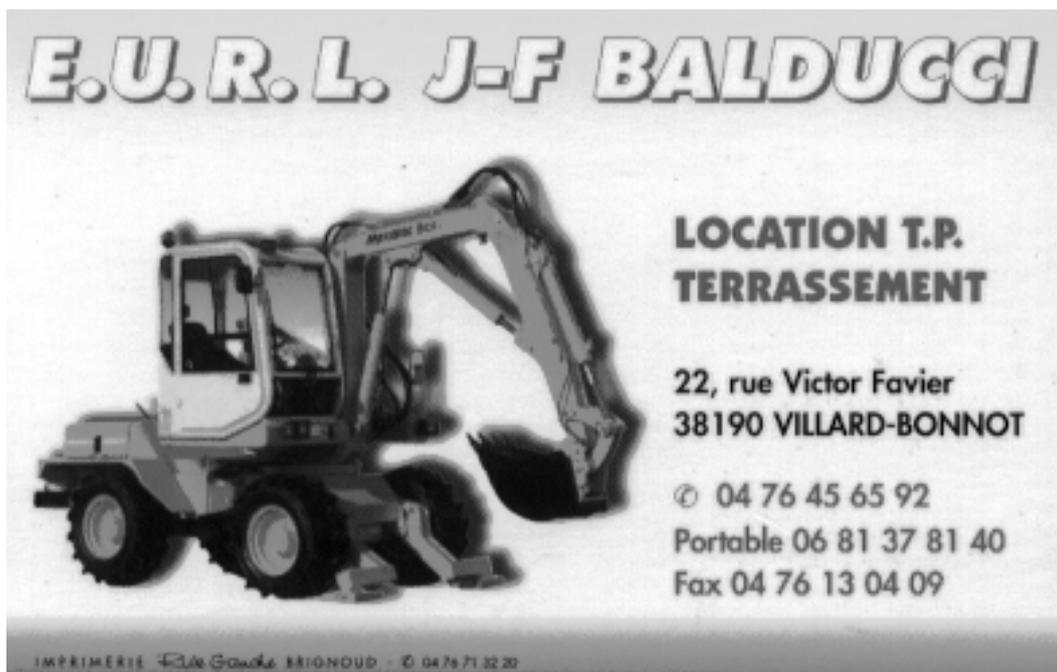
RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Le mois de naissance correspond au mois de recensement. Présentez-vous à la mairie de votre domicile munis de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. Une **attestation de recensement** vous sera remise. Elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire...).

3^{ème} et 4^{ème} période 2001

Jeunes né(e)s en - recensement en

Juin juillet 1985	- juillet 2001
Juillet août 1985	- août 2001
Juillet août sept 1985	- septembre 2001
Sept octobre 1985	- octobre 2001
Oct. Nov. 1985	- novembre 2001
Oct. Nov. Déc. 1985	- décembre 2001



E.U.R.L. J-F BALDUCCI

**LOCATION T.P.
TERRASSEMENT**

22, rue Victor Favier
38190 VILLARD-BONNOT

☎ 04 76 45 65 92
Portable 06 81 37 81 40
Fax 04 76 13 04 09

IMPRIMERIE *Le Gouda* BRIGNOUD - ☎ 04 76 71 32 20

Petites Annonces

☞ Luc 4 mois

Cherche quelqu'un deux fois par semaine le matin pour le garder chez lui à Charrières Neuves. Possible aussi pour une maman d'amener son enfant. Contactez Sylvie et Philippe au 04.76.89.86.61

☞ Vend insert

Bûches 50 cm, 500 F
Dominique Maillet 04 76 89 84 60

☞ Étudiante

Donne cours de soutien en anglais
Contacter Sybil Castagnol 04 76 89 83 90

☞ Vend insert

Bûches 40 cm, avec ventilateur, 500 F
Dominique Gavillon 04 76 89 83 45

☞ Vend scie à ruban

Modèle professionnel en fonte, volant 0,70
Prix 4.000F, contact 06.71.48.44.62 ou
06.70.39.68.57

☞ Couple cherche logement T2/3

Calme, verdure, accepte travaux, loyer max.
3.000 F – 04.76.13.58.10 (répondeur) ou
06.73.89.39.60

☞ Jeune homme de 16 ans

Cherche petits travaux
ou garde d'enfants
durant les week-ends.
Tel : 04.76.89.82.89 ou
06.81.73.20.99

☞ Vend tondeuse

Autoportée moteur Honda 5.0 OHV 800 F
04 76 89 85 02

☞ Vends pneus neige avec jantes

Dimension 166/70/R13 - Ford Fiesta
Tel : 04 76 89 84 09

☞ Vend lit 2 places

Matelas indépendant Dunlopilo
Sommier à lattes multiples réglages. Cadre
bois clair 1500 F. Tel 04 76 89 85 02

☞ Vend bombe d'équitation

Avec protège nuque : marque Belstar, taille :
54, prix 100F
Tel : 04 76 89 81 42

☞ Recherche

Dans le cadre d'une rémunération par
chèques services au Galapant :

- Femme de ménage pour entretien intérieur d'une maison (6 à 8 heures hebdomadaires),
- Jardinier pour entretien d'un jardin (tailles, tontes de pelouse, plantations...) 1 jour par semaine selon saison.

S'adresser : Gérard & Marie-Laure Maumon
Tél. 04 76 89 85 85 le soir Tél. bureau 04 76
03 33 22 GSM 06 12 46 12 52



Stéphane FLAMAND

Agenda

Octobre

☞ Mardi 23 à 20 H 00
Salle Freydane

Assemblée Générale association
« Pour une alimentation de qualité »

☞ Samedi 27 à 9 H 00,
Salle Jean Ribout



OU



AG de la cantine

☞ Lundi 29 au mercredi 31

Vacances de la Toussaint
Stages Boomerang, tir à l'arc et découverte de la forêt

Novembre

☞ Dimanche 11 à 11h30
Monument aux Morts

Cérémonie commémorative
Suivie du traditionnel vin d'honneur en Mairie

Décembre

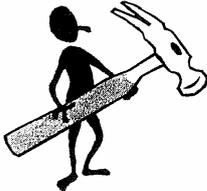
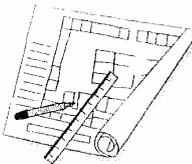
☞ Samedi 15
Place de Revel

Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes :
artisanat, produits régionaux, buvette, goûter de Noël.

☞ Lundi 31

Réveillon de la Saint Sylvestre
Organisé par le Comité des Fêtes

ENTREPRISE PEYRAUD
Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98